boucher et d'un réveille matin ; il reconnaît le larcin et il lui est infligé de ce chef une peine de quatre mois, seulement en ce qui concerne la relégation. le Tribunal juge que d'après sa situation judiciaire il ne doit lui être compté que deux condamnations antérieures à comprendre pour le calcul des peines en vue de la peine de la loi du 17 mai 1885 ; il est décidé que Desreux ne doit pas être relégué.

VOL DE CHARBON. — Quelques marchands du quartier du boulevard d'Armentières à Roubaix se plaignaient de ce qu'on venait leur enlever du charbon soit dans leur cour, soit même sur leur chariot alors qu'il était en marche. Des agents se postèrent et réussirent à mettre la main sur quelques gamins qui désignèrent aussi leurs complices et signalèrent une femme L..., comme leur ayant repris quelques morceaux pour des tartines. Des sept inculpés trois seulement comparaissent, l'un est remis à ses parents, deux autres sont envoyés pour huit et quinze jours dans une maison de correction ; quant aux plus âgés ils sont condamnés à la prison, mais avec le bénéfice de la loi Berenger. Me DUFORME.

NORD

Une réunion des mineurs à Dorignies — Une réunion des mineurs a eu lieu samedi soir à six heures, chez Decatoire, à Dorignies. M. Mouchè, au nom des mineurs du bassin d'Anzin, parle en faveur du Syndicat. Il dit que si on a obtenu 20,000 au-dessus des salaires, on le doit aux hommes dévoués tels que Basly et Lamendin qui ont pris en mains la défense des travailleurs; il parle ensuite contre le Sénat. En terminant M. Moché réclame la fédération des mineurs du Nord.

M. Lamendin donne lecture de la liste secondaire des réclamations soulevées par les mineurs et qui devront être soumises à la Compagnie de l'Escarpelle. Les sept numéros qu'elle comporte ont été adoptés à l'unanimité.

L'orateur explique ensuite comment l'extraction s'opérait il y a trente ans ; il dit que la grève a eu pour résultat d'arrêter la baisse du charbon, et, par suite, celle des salaires ; il termine en recommandant de se tenir unis et fermement résolus à soutenir le syndicat.

On vote une somme de 50 francs pour indemniser Jouveneau de ses dépenses au cours de la dernière grève et on nomme une délégation chargée d'aller présenter les revendications et de les discuter au besoin. La sortie s'est effectuée sans incident.

La fermeture de la chasse. — Comme nous l'avons fait prévoir, la date de fermeture de la chasse sera vraisemblablement fixée au 3 janvier prochain. C'est du moins la date qui a été proposée à M. le Ministre de l'Intérieur par plusieurs préfets, y compris le préfet du Nord.

Nos représentants au Parlement. — Scrutin sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'établissement du tarif des douanes : Tous les sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais ont voté *pour*. Le Sénat a adopté.

BELGIQUE

Mouscron. — Procès-verbal a été dressé hier à la charge d'un sieur Albert P... pour vol de deux rouleaux de cordonnet à tirants au préjudice de M. Bossut, rue de Courtrai.

— La gendarmerie de Mouscron a arrêté, samedi matin, un voleur de poules, J.-L. Bossuyt, que l'on croit être le chef d'une bande.

Bossuyt, qui se dit être originaire de Mouscron et habite Roubaix, a été dirigé sur Courtrai.

Tribunal correctionnel de Tournai — *Audience du 19 décembre*. — 1 mois à Gustave Huquette, sans profession, domicilié à Roubaix, pour rupture de ban d'expulsion.

Le général Brialmont. — On se souvient que le général Brialmont avait eu de graves démêlés avec le ministre de la guerre au sujet des chiffres de crédit nécessaires proposés pour les forts de la Meuse. La question s'étant envenimée, le général Brialmont écrivit au ministre une lettre très vive qui fut rendue publique. Le *Courrier de Bruxelles* annonce qu'à la suite de cette lettre, des mesures disciplinaires vont être prises à l'égard du général.

Bruit de la démission du ministre de la guerre. — *L'Indépendance belge* rapporte sous réserves le bruit d'après lequel le ministre de la guerre aurait remis son portefeuille entre les mains du roi. Le *Patriote* dément cette nouvelle.

Le *Journal de Bruxelles* organe officieux du cabinet dément également la nouvelle de la démission du ministre de la guerre.

Maladie grave de M. Jacobs. — L'état de M. Jacobs un des chefs du parti catholique, ancien ministre et ministre d'État, est des plus graves. Le cou du malade est gonflé et la respiration est haletante, un dénouement fatal est imminent.

Protestations contre le traité de commerce germano belge. — A Gand, l'association cotonnière a envoyé une pétition aux Chambres demandant le rejet du traité entre l'Allemagne et la Belgique. A Alost à Saint-Nicolas, à Renaix, les députés de l'arrondissement reçoivent de nombreuses protestations contre la teneur de ce traité. A Dinant, un mécontentement très vif se manifeste également dans les tissages de laine contre ce traité.

Le fratricide de Namur. — *Condamnation à mort.* Le fratricide Van-Deraveren, qui a empoisonné trois de ses frères et une sœur, a été condamné à mort.

L'assassinat de la fille Leonaers à Bruxelles — Le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat de la fille Leonaers a fait mettre en liberté l'amant de celle-ci, faute de preuves suffisantes contre lui à cause de l'alibi qu'il a fourni et qui a été reconnu exact.

Six bateaux de pêche ostendais sombrés. — Dix huit victimes. — Depuis un mois six chaloupes de pêche ont disparu. Ces chaloupes sont des bateaux pontés à un ou deux mâts, jaugeant en moyenne de 49 à 50 tonnes, et ayant une valeur d'environ 25.000 francs. Chaque bateau est monté par cinq hommes et un mousse de 14 à 17 ans.

De ces six bateaux, trois sont perdus corps et biens, c'est-à-dire qu'avec le bateau l'équipage complet a disparu! Voilà donc 18 victimes, dont le plus grand nombre sont mariés et pères de famille ; d'autres, soutiens de veuves.

Le 145 a été abordé et coulé bas par un vapeur étranger qui a pu sauver les hommes qui le montaient et les ramener à Hambourg, d'où on les a rapatriés.

Le tribunal de Hambourg, qui statue immédiatement et sans remises dans des cas pareils, a décidé que le bateau abordeur était en faute; l'armateur du 145 sera donc indemnisé.

Le 57 a péri dans une des dernières tourmentes sur les bancs très dangereux qui longent la côte hollandaise, près de Terschelling : l'équipage a pu se sauver.

Arrestation de toute une bande de voleurs. — Gand, 18 décembre — L'arrestation émouvante opérée la nuit par le commissaire de police M. Duquesne et son adjoint M. Coppine, dans le vaste hôtel inhabité situé rue de la Vallée et appartenant à la baronne de Caters, a eu pour conséquence l'arrestation de cinq autres voleurs et de trois recéleurs, tous anciens repris de justice ou gens suspects surveillés activement par la police.

Le lendemain de l'arrestation de Masquelier et de Van Dorpe, M. le juge d'instruction de Ryckman procéda à leur interrogatoire au cours duquel ils ne tardèrent pas à dénoncer un de leurs complices, le nommé Doornaert, condamné une trentaine de fois pour vol.

Doornaert fut arrêté le même jour par la police.

L'instruction se poursuivait activement lorsque la police de Roubaix informa le parquet de Gand que l'argenterie paraissant provenir d'un vol avait été offerte en vente par trois Belges, parmi lesquels un Gantois nommé Verlodt.

M. Duquenne partit pour Roubaix et en rapporta plusieurs pièces d'argenterie parmi lesquelles quelques-unes furent reconnues comme appartenant à Mlle de Caters. Le commissaire de police réussit pour Roubaix pour faire arrêter et procéder à l'interrogatoire de Verlodt dont l'extradition avait déjà été demandée par le parquet de Bruges. Verlodt n'étant pas étranger aux vols audacieux et importants commis dernièrement en cette ville.

Le commissaire adjoint, M. Coppine, mit à son tour la main sur un dangereux repris de justice, nommé Seynaeve, qui fit des aveux complets et, pour se venger de ses complices qui ne lui avaient pas fait une part assez grande dans le butin, les dénonça tous: Verlodt, qui s'était réfugié en France, De Buck, Mortier et Franck. De Buck, domicilié impasse de la Coupure, fut arrêté aussitôt par la police. Hier, Mortier fut arrêté également.

L'on avait recherché vainement Franck, dont le signalement avait été envoyé à toutes les sections de police, lorsque cette nuit, le voyant rentrer chez lui, impasse St Martin, deux veilleurs de nuit lui mirent la main au collet.

Il a comparu aujourd'hui devant le juge d'instruction.

Enfin, trois recéleurs, Mercy, Sinjoan et Van Loo, également accusés par Seynaeve, furent arrêtés et mis au secret. Ils ont fait des aveux complets. C'est Seynaeve qui le premier, s'est introduit dans l'hôtel de Caters. C'était au petit jour, Mortier lui fit la courte échelle. Seynaeve se tint caché dans les dépendances de l'immeuble, n'osant traverser le grand jardin pendant le jour. Vers le soir il alla ouvrir à ses compagnons et l'hôtel inhabité depuis vingt ans logea pendant quinze nuits de nouveaux hôtes.

La vie menée par ces gredins dans l'hôtel meublé est inénarrable. Ils jouaient au seigneur à tour de rôle se faisant servir de vieux vins par leurs soi-disant domestiques. Le jour, ils redevenaient voleurs. La farce était très réussie, comme on voit, mais la tragédie ne tardera pas à suivre, maintenant que tous : sept voleurs et trois recéleurs, sont sous les verrous.

L'un des recéleurs acheta les matelas, un autre les garnitures de cheminée, le troisième la batterie de cuisine.

Ces nombreuses arrestations ont rassuré la population qui avait des craintes sérieuses de voir, à l'approche de l'hiver, recommencer les vols d'argenterie qui se commettaient toutes les nuits l'an dernier en notre ville.

Elles font aussi grand honneur à M. le commissaire Duquesne et à son adjoint M. Coppine, qui, comme on se le rappelle, sont entrés courageusement pendant la nuit dans l'hôtel pour arrêter des voleurs dangereux dont ils ignoraient le nombre.

Franck seul a été entendu aujourd'hui par le juge d'instruction.

ÉTAT-CIVIL — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 19 décembre 1891.* — Madeleine Catoire, rue de Tunis, 19. — Maurice Bracq, rue Vaucanson. — Paul Rotru, rue Sébastopol. — *Mariages.* — René Geldof, 29 ans, domestique, rue des Vélocipèdes, 29, et Caroline Gérard, 28 ans, journalière, rue des Vélocipèdes, 29. — Frédéric Dewannin, 24 ans, domestique, rue Turgot, et Germaine Delannoy, 18 ans, rattacheuse, à Roubaix. — Charles Vinck, 43 ans, tisserand, rue Jacquard, et Aurélie Henneuse, 41 ans, ménagère, à Roubaix. — *Déclarations de décès du 19 décembre.* — Henri Duflos, 7 mois, rue de l'Ommelet, 57 — Jules Delecroix, 3 mois, rue de l'Alma, fort Frasez, 55. — Marie Strynckx, 29 ans, Hôtel-Dieu. — Remy Bekaert, 24 mois, rue du Coq-Français, 153. — Deberlin, présenté sans vie, rue d'Estaing. — Marie Repart, 47 ans, rue de Tournai — Rosalie Prouvost, 20 ans, rue de la Basse-Masure. — Gustave Jean, 45 ans, rue d'Alma, 150. — Antoine Bernez, 17 ans, rue du Duc. — Léonie Demeyer, 32 ans, sentier du Beau Chêne, cour Roussel. — Louis Deracha 74 ans, rue Sébastopol, 69. — Adolphe Verspeeten, 4 mois, rue Sainte-Elisabeth 48

CROIX. — *Déclarations de naissances du 13 au 15 décembre.* — Anna Deschamps, rue Baudin. — Georges Duquelzar, rue Kléber. — Germaine Schneck, rue d'Arcole. — Céline Descamps, rue de Belfort. — Coralie Van Hoecke, rue Kléber. — Adrienne Paul rue Mirabeau. — Ghislain Barthélemy, rue de Thionville.

Henri Liénart, rue des Ogiers — Emilia Delrenne, rue Neuve. — Zénie Pattyn, rue de la Limite. — *Publications de mariage.* — Anatole Devost 24 ans, trieur, et Adolphine Manquenouille, 18 ans, sans profession — *Mariage.* — Jules Nottebaere 2. ans journalier et Elise Hoeck, 19 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du 12 au 18 décembre.* — Jean baptiste Gosse, 73 ans, sans profession, rue de l'Amiral Courbet. — Jean-Baptiste Castelain, 5 mois, rue du Téléphone. — Victor Gueluy, 1 mois, rue de la Brasserie. — Louis Delrauwere, 11 jours, rue de Lille. — Fortuné Tiberghien, 81 ans, apprêteur, rue des Ogiers. — Caroline Duthoit .. ans, sans profession, Verte-Rue. — Joseph Bourgy, 3 ans, rue Voltaire. — Alexandrine Couci, 62 ans, ruedel Chaste. — Victor Roeland, 1 mois, rue de Lille.

TOURCOING. — ***Déclarations de naissances du 18 décembre.*** — Clémentine Lievers.ane, boulevard Gambetta. — Du 19. — Berthe Duterte, rue du Tilleul. — Madeleine Duthoit, rue de Gand. — Pauline Halluin rue du Haze. — Valentine Hennion, rue de Guisnes. — Blanche Vannieuwenhuyse, rue de Guisnes — Marcel Debonnet rue du Collège.

Mariage. — Edouard Dupencheel, 60 ans, tisserand, et Clotilde Pavée 47 ans, sans profession.

Publications de mariages 19 décembre. — Cyrille Grimonprez, 27 ans, domestique et Valentine Braconnier, 23 ans, dévideuse. — Charles Denorme, 2. ans, tisserand et Marie Dhondt 21 ans, tisserande. — Charles Fournier, 56 ans, chineur, et Joséphine Kestrmont, 53 ans, journalière — Pierre Dendoncker, 23 ans, rattacheur, et Marie Catteau, 27 ans, doubleuse. — Alphonse Werquin, tisserand et Octavie Delva, 25 ans, rattacheuse — Arthur Legrand, 26 ans, trieur, et Reine Lebeau, 24 ans, sans profession. — Louis Devolder, 28 ans, conrreur, et Hortense Ballois, 24 ans, soigneuse — Julien Demailly, 18 ans chaudronnier et Lucie Leman, 15 ans, employée de commerce, — François Demblon 39 ans, négociant, et Joséphine Beaucarne 30 ans sans profession. — Emile Deschamps, 26 ans, tisserand, et Marie Leplat, 20 ans, doubleuse. — Jean-Baptiste Lefebvre, corroyeur, et Philomène Vercoutter, sans profession. Jean-Baptiste Delahaye .. ans, rattacheur, et Marie Supply, 6 ans dévideuse. — Charles Quaeghebeur, 25 ans, ingénieur civil, et Eugénie Vandekerckove, 24 ans, sans profession. Théodore Vaudevyver 33 ans, menuisier, et Hélène Carolus, 27 ans, servante. — Edouard Delplanque 21 ans, rattacheur, et Romaine Lalmand 19 ans soigneuse. — Emile Robert, 21 ans rattacheur, et Romaine Carette, 19 ans soigneuse.

Décès du 18. — Sidonie Bochpied, 4. ans, sans profession, rue de l'Ecole, à la Croix-Rouge. — Marie Nuttin, 37 ans, sans profession, au Moulin-Tonton. — *Du 19.* — Joseph Charrère, 20 ans, rattacheur, Hôpital-Civil. — Blanche Selosse, 10 mois, rue du Cimbale. — Adolphe Loquet, 47 ans 9 mois, tisserand, au Haze-Seau.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 13 au 19 décembre.* — Arthur et Jules Vandecastele, jumeaux, sentier des morts. — Zoé Vargheede, aux Chats-Huants. — Alphonse Gheerhart, rue de la Latte. — Julien Devargie, Chemin de Linselles — Louis Vermin, au Blanc-Four. — *Déclarations de décès du 13 au 19 décembre.* — Emile Mortier, 2 ans, au Faubourg. — Paul Vroman, 2 ans, sentier de Linselles — Picavet, mort-né, aux Chats Huants. — Remi Latré, 1 an, aux Chats-Huants. — Charles Elisabeth, 65 ans, au Faubourg.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BREYER-HECHT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Lucienne-Maria BREYER, décédée à Roubaix, le 18 décembre 1891, à l'âge de 8 ans et 7 jours, munie du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 20 courant, à 2 heures 1/4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vigne, 95

Les amis et connaissances de la famille JOURDEUIL-SEGARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de fairepart du décès de Monsieur Auguste Alexandre JOURDEUIL, décédé le 18 décembre 1891, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de convoi qui sera célébrée le dimanche 20 courant à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 21 dudit mois, à 9 heures 3/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 h. 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fabricants, 59.

Les amis et connaissances de la famille PROUVOST-CORFIOTTI qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Rosalie-Victoire PROUVOST, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1891, à l'âge de 20 ans et 9 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 21 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 h. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Basse-Masure, chez M. Prouvost, Sous-Inspecteur de police.

Les amis et connaissances de la famille DERACHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Vincent-Joseph DERACHE, directeur de la filature de M. A. VINCHON et Cie, décédé à Roubaix le 19 décembre 1891, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 20 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le lundi 21, à 3 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 22 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sébastopol, 69.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 21 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Noël CONTRAINE, décédé à Roubaix, le 8 novembre 1891, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 21 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Eugénie PREUVOT, veuve de M. Claude LAMBERT, pieusement décédée à Roubaix, le 13 novembre 1891, dans sa 73e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul, le lundi 21 décembre 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Emile LEHOUCQ époux de Dame Clémence LECOUTRE, décédé à Marcq-en-Barœul, le 18 décembre 1890, dans sa quarante-huitième année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Toufflers, le lundi 21 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Damas-Joseph LEFEBVRE, receveur d'octroi en retraite, époux de Dame Celina RANÇON, décédé à Toufflers, le 18 décembre 1890 à l'âge de 77 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 21 décembre 1891, à 9 heures 1/4 pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Ernest LIÉNARD, décédé à Roubaix, le 13 novembre 1891, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 21 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Florentin-Auguste NUTTE, époux de Dame Félicité DESFRENNES, décédé à Roubaix, le 18 décembre 1890, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 21 décembre 1891, à 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis GRAS, époux de Dame Palmyre BELMÈRE, décédé à Roubaix, le 12 novembre 1891, dans sa quarante-sixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint Joseph, à Roubaix, le lundi 21 décembre 1891, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Edouard AELBRECHT, veuf de Dame Léocadie NOPPE, décédé à Roubaix, le 9 novembre 1891, dans sa 70e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, le lundi 21 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Clémence DELESCLUSE, veuve de M. Louis DESCLUSE, décédée à Roubaix, le 12 décembre 1890, dans sa 57e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sauveur, à Roubaix, le mardi 22 décembre 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Augustine-Catherine-Stéphanie-Joseph DERUMAUX, membre des Conférences de St-Vincent-de-Paul et du Tiers Ordre, veuve de M. Jean-Baptiste DUBAR, décédée à Roubaix le 21 décembre 1890 dans sa cinquante-huitième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VARIÉTÉS

Un hardi explorateur. Vingt mille kilomètres parcourus à cheval. Deux ans d'absence. Magnifiques résultats.

La fièvre des voyages est inguérissable, un explorateur n'est pas plus tôt revenu, qu'un autre part, et chacun d'eux apporte sa pierre à l'édifice scientifique.

Que de courage, que d'abnégation ne faut-il pas à ces hardis pionniers; nos lecteurs en savent quelque chose car ils ont lu les exploits merveilleux de ces héros de la science dont, malheureusement, plusieurs ont trouvé la mort dans ces voyages lointains.

Un heureux d'entre eux, c'est M. Jacques de Morgan qui vient après 26 mois et demi d'absence, de revoir, sain et sauf la France.

Le long voyage de M. de Morgan est une odyssée épique et nous en empruntons quelques détails au *Matin* :

M. de Morgan a quitté la France en septembre 1889, muni par le ministère de l'instruction publique, d'un mandat délicat et précis. Il s'agissait de visiter, d'abord, le nord de la Perse, de l'Atréck à l'Araxe, par les rives méridionales de la mer Caspienne, d'arriver à l'Azerbeidjan, de parcourir le Kurdistan persan, entre Ourmiah et Kirmanchachan, et d'étudier enfin le Louristan entre Kirmanchachan et l'Arabistan persan. Ce vaste programme a été grâce à une énergie singulière, scrupuleusement exécuté par M. de Morgan, que Mme de Morgan accompagnait.

* *
*

Le voyage a duré vingt-six mois et demi, du 15 septembre 1889 au 1er décembre 1891. La distance totale parcourue à cheval est d'environ 20,000 kilomètres.

Après avoir séjourné une quinzaine au Caucase et fouillé la nécropole de Talovan qui date de deux siècles après Jésus-Christ et qui est voisine de Tiflis, M. et Mme de Morgan se sont rendus à Téhéran par Bakou, Recht et Kasvin. C'est à Téhéran qu'ils ont organisé la partie matérielle de leur expédition et acheté les chevaux et mulets nécessaires à leur voyage.

Se rendant à Mazanderan par la vallée de Lar et passant au pied du Demavend, M. de Morgan a fait l'ascension de cette montagne jusqu'à une hauteur de 5,750 mètres. C'était au point de vue géographique, géologique et archéologique que notre voyageur explorait ce massif montagneux. Parvenu au Mazanderan, il a pu le visiter en grand détail ainsi que la province d'Asterabâd, où il a pratiqué quelques fouilles et analysé les Turkomans. D'Asterabâd, la mission s'est dirigée vers Lenkoran, province russe, en suivant la côte de la mer Caspienne et en explorant le pays dans l'intérieur, toutes les fois que le temps le permettait. On ne voyage, en effet, que très difficilement dans le Mazanderan et le Ghilan, pays horriblement marécageux et constamment mouillé de pluie.

Au Lenkoran, M. de Morgan a eu la bonne fortune d'opérer des fouilles d'autant plus productives que cette région était absolument inexplorée au point de vue archéologique. Ce sont uniquement les auteurs de l'antiquité qui ont guidé ses recherches. Là, il a mis au jour plus de 200 tombeaux appartenant à deux phases bien distinctes de l'âge de bronze, à la transition du bronze au fer et à l'âge de fer proprement dit. Ces tombes renfermaient des mobiliers funéraires du plus haut intérêt, armes de bronze et de fer, bijoux de bronze, d'or et d'argent, poteries diverses, parmi lesquels les objets les plus intéressants sont : une pierre gravée trouvée dans un dolmen du premier âge de bronze et un vase en poterie bleue vernissée dans un tombeau renfermant aussi des pointes de flèches en pierre taillée (obsidienne et silex).

Des collections aujourd'hui déposées dans les magasins du Trocadéro, comprennent plus de 1,500 objets de toute nature.

Du Lenkoran, M. de Morgan a traversé la steppe de Moughan, célèbre par ses serpents et visité une partie de la vallée de l'Araxe, jusqu'au Garabah (Caoucha). Il est redescendu alors sur l'Araxe, en ce moment abandonné de ses habitants et livré aux moustiques, pour traverser le Garabagh et se rendre à Tauris.

* *
*

Le Garabagh est le repaire de tous les brigands de la région. La mission a été nécessairement obligée de s'attirer les sympathies de ces habitants rébarbatifs et de fraterniser avec eux, en les payant en cartouches, monnaie beaucoup plus prisée par ces « outlaws » que l'argent. Quittant Tauris, elle est partie pour le Kurdistan de Moukri, dont elle a reconnu toutes les tribus perpétuellement en guerre les unes contre les autres.

En descendant du col de Kel-i-Chin, où M. de Morgan était allé estamper la stèle assyrienne, la mission a eu le superbe et triste spectacle de l'incendie des villages de la haute vallée du petit Zab ; puis, elle s'est rendue à Sihné.

L'hiver était venu et nos voyageurs circulaient dans un mètre de neige. Malgré le froid intense, des collections importantes ont été ensuite recueillies à Hamadan, l'antique Ecbatane, qui a été l'objet d'une étude approfondie. De même, ont été étudiées entre Hamadan et Kirman-Chahan, les villes ruinées de Kenghaver, Dinaver et les fameuses inscriptions trilingues de Bisoutoun.

* *
*

Le district de Zohab, sur la frontière de la Mésopotamie, abonde en ruines curieuses. C'est là que M. de Morgan se rendit en quittant Kirmanchahan et qu'il découvrit deux stèles triomphales gravées dans le rocher et narrant les exploits de souverains antérieurs aux Gadéas et, par suite, fournissant les plus anciens documents connus en langues sémitiques. La plus importante de ces inscriptions est celle de Ser-i-Poul, située sur un rocher vertical, à 30 mètres du sol. M. de Morgan a rapporté les estampages de ces précieux documents dont les moulages en plâtre seront bientôt terminés par les soins de M. Hébert, l'habile préparateur du musée d'ethnographie.

Pour revenir à Kirmanchahan, M. de Morgan a traversé les montagnes des nomades Kalhours, couvertes de forêts, et il a relevé la partie haute de la rivière Gamas-Ab qui parcourt des défilés presque infranchissables. Il y a fait la trouvaille de deux tombes achéménides inédites, des châteaux sassanides des villes, des ponts ruinés dont il a soigneusement reproduit par le dessin tous les détails. La mission quitte alors la vallée du Gamas-Ab, entre dans la Pouteh-e-Koub, pays jusque-là totalement inconnu, et qui sert de frontière entre le Louristan et la Mésopotamie; dans les montagnes, elle découvre des stations on ne peut plus intéressantes de la pierre taillée elle y fait des études géologiques et géographiques très curieuses et y recueille des collections paléontologiques considérables.

* *
*

La voici chez Hussein-Kouli-Khan, vali du Poutch-e-Koub dont elle reçoit dans sa ville mobile composée de trois mille tentes noires environ, une hostilité parfaite. Elle traverse de nouveau Kébir-Koub, la grande arête du Poutch-e-Koub, entre dans la vallée du Seïn-Merré, couverte de ruines sassanides dont elle fait l'étude. Puis elle pénètre dans le Louristan pour se rendre à Khorremabab, en traversant des pays radicalement inhospitaliers, et aboutit au plateau persan où elle visite toute la frontière de la Perse et du Louristan. Moins heureuse qu'à la première incursion sur ces territoires, la mission se heurte pendant plus d'un mois à des tribus pillardes qui vivent dans des montagnes parfois inaccessibles et dont l'altitude atteint souvent 5,000 mètres. A de nombreuses reprises, elle est attaquée et forcée de se réfugier au plus profond des forêts.

En présence de cette hostilité excitée par un certain Aslan-Khan (le chef lion, M. de Morgan, abandonna son itinéraire primitif et rétrograda vers la vallée de Seïn-Marré qu'il descendit jusqu'à Dsfoul Après avoir séjourné quelque temps dans l'Arabistan, il s'embarquait enfin pour la France à Bender-Bouchir et revoyait sain et sauf Paris le 1er décembre.

* *
*

Les documents que rapporte la mission sont considérables. Ils comprennent : une carte des pays du sud de la mer Caspienne, au 1/250 000; une carte du Kurdistan de Moukri, également au 1/350 000; une carte de l'Elam c'est-à-dire du Louristan septentrional et du Poutch-e-Kouh, au 1/750.000 (ces cartes sont géographiques et archéologiques); 650 clichés photographiques d'archéologie, de géographie, d'ethnographie et de géologie développés en voyage, un croquis géologique et une coupe du Louristan, entre la frontière turque et Bouroudjird; de nombreux plans de monuments et des cartes de détail; des dessins; 26 vocabulaires d'environ 1,000 mots chacun, avec grammaires et textes des langues des pays parcourus; des collections importantes d'objets d'histoire naturelle et de documents archéologiques.

Voilà une moisson énorme et dont la France bénéficie en même temps que la science. Elle a été recueillie par un homme qui a supporté sans plainte, sans réclame, les fatigues sans cesse renouvelées, qui a affronté simplement des dangers renaissants. Disons-lui merci avec une égale simplicité et n'oublions pas que M. de Balloy, ministre de la République à Téhéran, a facilité de tout son pouvoir, encouragé, protégé cette belle mission.

Le gouvernement persan n'a pas moins été dévoué au succès des travaux de M. de Morgan et les a soutenus du premier jusqu'au dernier jour avec une bienveillance dont il est juste de lui être reconnaissant.

La France ne sera certainement pas ingrate envers le courageux voyageur qui, nous n'en doutons pas, recevra la récompense qu'il a si bien méritée.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

19 DÉCEMBRE 1870

L'EXPÉDITION DE L'EST

C'est ce jour-là qu'elle fut décidée. Nous avons dit que Bourbaki (*voir* 15 décembre) avait commencé un mouvement au Nord, de Bourges vers Montargis; le 17. Gambetta, venu à Bourges, lui écrivait encore pour le presser de marcher au plus vite, lui parlant de la gloire d'arriver à Fontainebleau, le 19, tout était changé, que s'était-il passé?

Freycinet, qui revendique le mérite du projet, avait envoyé de Bordeaux l'ingénieur de Serres, son bras droit, le soumettre à Bourges à Gambetta : celui-ci eut le bon sens de répondre que le mouvement sur Montargis étant commencé, il ne pouvait prendre sur lui de le modifier sans l'assentiment du commandant en chef; de Serres partit le jour même trouver Bourbaki à Baugy (à quelques lieues E. de Bourges); celui-ci accepta non sans beaucoup d'hésitation, et il fut arrêté la nuit même que, si Gambetta approuvait définitivement l'opération, elle commencerait dès le lendemain matin. ce qui fut fait Voilà comment la fatale expédition de l'Est fut décidée. Elle avait pour but d'aller débloquer Belfort, de remonter ensuite au N. pour se jeter sur les communications des Allemands et de les forcer ainsi de ramener leurs forces de l'Ouest dans l'Est.

La première armée de la Loire, que Bourbaki s'efforçait de reconstituer à Bourges depuis la défaite d'Orléans et qui devenait désormais « l'armée de l'Est » se composait du 15e corps, commandé par Pallu de la Barrière depuis la démission de des Paillères, et encore trop désorganisé pour quitter immédiatement Bourges — du 18e (Billot) et du 20e commandé par Clinchant en remplacement de Crouzat, envoyé à Lyon ; on lui adjoignait le corps de Cremer, alors à Beaune, et elle devait être augmentée d'un 24e corps que le général Bressolles formait à Lyon.

De Bourges et Nevers où était l'armée de Bourbaki deux routes s'offraient pour aller à Belfort; on pouvait s'élever au N. E., gagner le plateau de Langres et marcher ensuite droit à l'E. sur Belfort; ou bien se diriger d'abord à l'E. sur Châlon et remonter ensuite au N. E. par les vallées du Doubs et de l'Ognon vers Belfort; ce fut celle-ci qu'on choisit, quoique plus longue et plus difficile, apparemment parce qu'elle permettait de rallier en passant le corps Cremer (Beaune est à 8 ou 10 lieues Nord de Châlon) et d'opérer dans la vallée du Doubs la jonction avec le 24e corps qui devait venir directement de Lyon à Besançon.

Dès le lendemain 20, les deux corps Billot et Clinchant se mirent en mouvement, le premier, de Saincaise sur Chagny (4 lieues N. de Châlon), le second de Bourges sur Châlon; les voies ferrées étaient tellement encombrées que, quoiqu'il n'y eût que 43 lieues de Saincaize à Chagny, et 62 de Bourges à Châlon, il fallut huit jours pour accomplir le mouvement.

Trois conditions étaient nécessaires au succès ; il fallait d'abord le secret, on se hâta de le jeter à tous les vents. les journaux retentirent de la grande expédition, qui allait délivrer Belfort, de sorte que les Allemands de Werder, qui occupaient Dijon et les environs (N. de Châlon), se hâtèrent de se reporter vers l'E. pour disputer à Bourbaki les vallées du Doubs et de l'Ognon. — Il fallait à Dijon, bientôt réoccupé, un général assez vigilant pour ne pas laisser une armée allemande venant de Paris ou du Nord passer entre lui et l'armée de Bourbaki pour aller se jeter sur ses derrières pendant que Werder lui ferait tête en avant, c'est à Garibaldi qu'on confie ce soin. et on verra comment il s'en acquitta.

Il fallait enfin à Belfort un homme de guerre assez résolu pour sortir au devant de Bourbaki à travers les lignes d'investissement que Werder allait être obligé de dégarnir et l'attaquer en queue pendant que Bourbaki l'attaquerait en tête, or il n'avait que Denfert-Rochereau, et on verra que, quand le canon de la bataille d'Héricourt tonna *trois jours durant* à 2 lieues de lui, du fond de sa casemate il ne l'entendit pas, ou du moins demeura coi comme s'il ne l'entendait pas.

Jadis la garnison de Maubeuge, bloquée comme Belfort et avait fait autant pendant que Jourdan se battait à 2 lieues d'elle 2 jours durant; Wattignies (16 16 octobre 1793 fut une victoire, et le général Chancel n'en expia pas moins sur l'échafaud le crime d'un autre, car ce n'était pas lui qui en réalité commandait la garnison ; Héricourt fut une défaite après laquelle 83 000 Français furent réduits à se réfugier en Suisse pour échapper aux Allemands, Garibaldi n'en a pas moins sa statue à Nice, et Denfert-Rochereau en a trois, à Belfort, à Montbéliard et Saint-Maixent.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU LUNDI 21 DÉCEMBRE

POTAGE A LA CONDÉ
TÊTE DE VEAU EN VINAIGRETTE
RAGOUT DE MOUTON OU NAVARIN
HARICOTS ROUGES
SALADE
DESSERT

RECETTES. — *Potage à la condé.* — (Se fait à la purée de haricots rouges) et de la même manière que le potage à la purée de haricots blancs. Pour trois ou 4 personnes, mettez 1/2 litre de haricots sur le feu avec assez d'eau pour que celle-ci les couvre complètement. Au bout de deux heures, vos haricots doivent être assez cuits : passez-les dans la passoire avec un pilon, lorsque la purée est passée, si elle est trop épaisse, ajoutez un peu d'eau remettez sur le feu avec un morceau de beurre et du sel, laissez cuire un moment, servez chaud sur des tranches de pain ou des croutons.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 19 décembre.— La tenue de notre marché financier n'a pas été moins satisfaisante pendant cette huitaine, que pendant la précédente et nous retrouvons toutes les valeurs fermes.

L'argent est abondant et les craintes qu'on pouvait concevoir au point de vue financier pour la fin de l'année ne se sont pas réalisées.

Les affaires malheureusement laissent un peu à désirer.

Le 3 0/0 est à 95.25, ex-coupon de 0,75. Le Nouveau finit à 95 05

Le Crédit Foncier conserve une bonne allure à 1235. Les obligations foncières et communales sont toujours recherchées.

La Banque d'Escompte continue à se relever. Elle clôture à 335.

Le Crédit Lyonnais est ferme à 795.

La société générale reste bien tenue à 478.75. La plus value des bénéfices est de 95.000 fr.

Le Crédit mobilier reprend à 168.75.

Le Conseil poursuit son travail de mobilisation du portefeuille.

Nos grands chemins continuent à avoir des augmentations de recettes.

Les Chemins méridionaux Italiens sont en train de regagner leurs anciens cours.

Les obligations des Chemins de fer économiques justifient nos prévisions.

La hausse continue.

Les fonds étrangers sont plus animés que nos rentes. L'Italien a réalisé cette semaine une avance sensible. Nous avions bien prévu le mouvement.

L'Extérieure, à la veille de l'emprunt intérieur est mieux tenue à 67 1/2.

Les fonds Russes sont en amélioration comme le cours du rouble à Berlin.

En Banque, les valeurs de cuivre ont un marché agité. Les obligations de la compagnie nationale (système Ferranti), se négocient à 150.

On se demande à propos de la mine d'or Electra à quel cours ces titres peuvent s'élever. Nous répondons que nous n'en savons rien et nous croyons savoir que la société ne le sait pas davantage.

Elle n'est d'ailleurs uniquement préoccupée que de la gestion normale de l'affaire et est surtout désireuse de la mettre à l'abri de toute spéculation. Il faut que le développement des cours suive le développement naturel de l'entreprise.

Rien n'est plus malsain pour une affaire de ce genre que les spéculations factices qui tour à tour élèvent et abaissent les cours dans des conditions qui ne peuvent que dérouter le capitaliste. Or, nous croyons pouvoir affirmer qu'Electra n'est pas seulement la plus belle affaire de mines d'or, mais surtout une des plus honnêtes.

C'est pour cela que nous appelons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur elle; nous les engageons de la façon la plus sérieuse à s'adresser à nous pour avoir gratuitement la communication de tout le dossier de l'affaire et c'est certainement s'exposer à des regrets que de ne pas profiter de cette offre Au surplus les ordres d'achat peuvent être transmis par l'intermédiaire de tous les établissements de crédit et de leurs succursales.

DE LAVIGERIE, 22 place Vendôme.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX, Direction H. Dennery. — Bureaux 5 h. 1/2 — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 20 décembre. — LA GRANDE DUCHESSE DE GEROLSTEIN, opéra bouffe en 4 actes, paroles de Meilhac et Halévy, musique d'Offenbach. — On commencera par : LA VOLEUSE D'ENFANTS, drame en 5 actes et 8 tableaux, de Grangé et Thiboust. — A 9 heures, La Grande Duchesse de Gérolstein. — Prix des places ordinaire.

Au premier jour : L'Africaine, grand-opéra.

THÉATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède) Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux 5 h. 1/2 — Rideau 6 h. 1/2. — Dimanche 20 décembre. — Spectacle extraordinaire. Deux grandes pièces. 1re représentation de: LA BOUQUETIÈRE DES INNOCENTS, drame en 5 actes et 11 tableaux, par MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué. — 1re représentation du grand succès : LES BRACONNIERS, opéra-bouffe en 3 actes, par MM. Duru et Chivot, musique de J. Offenbach. — Ordre du spectacle : 1. La Bouquetière des Innocents; 2. Les Braconniers. — Prix des places ordinaires.

Au 1er jour : Mis Helyett. Privilège exclusif de Me Deschamps.

AU PETIT PARIS

14, Grande-Rue, ROUBAIX

(Près la Grande-Place)

SPÉCIALITÉ DE LINGERIE

Trousseaux et Layettes

ÉTRENNES UTILES

Jupons satin et soie, drap fantaisie, molleton, depuis 2 fr. 95. Jupons et pantalons flanelle couleur, pure laine, 5 fr. 50. Chemises de nuit finettes, blanches et couleurs. Immense choix de douillettes, blanches et couleurs, pelisses entièrement brodées, à 12 fr. Bérets, capotes de baptême et autres. Bachelicks, robes cachemire blanches et couleurs.

Foulards tout soie, à 95 centimes. Régates haute nouveauté, à 75 centimes.

Mouchoirs batiste, initiale brodée à la main; en fil, ourlés ou à la pièce.

Couvertures piqué, ouatées, coton et laine.

Rideaux, linge de table et de cuisine.

Tabliers blancs pour bonnes et nourrices. Tabliers fantaisie, à 95 centimes.

Bas en laine pour dames et enfants.

Corsets et couvre-corsets, en laine et coton.

CHEMISES BLANCHES

toutes faites et sur mesure pour hommes et jeunes gens.

LIQUIDATION

DE LA CONFECTION POUR DAMES

vendue 50 0/0 au-dessous du prix de facture.

A chaque acheteur il sera offert un superbe calendrier. 57240

On ne parle pas du Cresson sans ajouter l'épithète *santé du corps;* c'est à son action dépurative qu'est due la vieille réputation du Sirop antiscorbutique. M. GRIMAULT et Cie sont parvenus à rendre le SIROP DE RAIFORT IODÉ (Sirop antiscorbutique composé) beaucoup plus actif en combinant avec les sucs du cresson une nouvelle quantité d'iode; c'est un médicament populaire pour les enfants lymphatiques, souffrant de glandes au cou, atteints d'éruptions de la peau, de la tête, du visage et privés d'appétit.

58.88—20027

GOFFIN et GABRIEL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CIMENTAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ADRESSES COMMERCIALES

TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles pour tissages, peignages, filatures, etc.)

DEBRIE, LEMAN et Moïse BROUX, rue Latérale 2, coin de la rue Neuve-de-Roubaix, Tourcoing. Fabrique de peignes, mécaniques armures, systèmes brevetés, nickelage et polissage de tous métaux.

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. Edouard DEFRETIN, 15, r. Plutarque. 501

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. Clément DUPIRE. Roubaix.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

Suzanne alla vers la fenêtre et l'ouvrit toute grande.

Aussitôt, un flot de lumière entra dans la chambre toute petite, mais coquette et élégante comme toutes les pièces de l'hôtel.

Tout d'abord les yeux de M. de Sauves tombèrent sur le lit placé dans un angle.

Il était arrangé pour la nuit, avec des draps d'une blancheur éblouissante, sa taie d'oreiller propre, sa couverture faite, et la chemise de soie étalée au milieu, mais il n'était pas défait, et personne n'y avait certainement couché, ne fût-ce qu'un quart d'heure.

— Ah! fit Pierre, singulièrement étonné.

Il se retourna et examina la petite pièce.

Le plus grand ordre y régnait.

Une seule personne y avait-elle pénétré depuis que Suzanne avait préparé le lit?

Ce n'était pas probable.

— Et tu dis que tu n'as pas revu mon beau-frère depuis que le médecin est sorti de la maison, après l'accouchement? demanda Pierre à la jeune fille.

— Non, monsieur.

Tout à coup, le visage chiffonné de Suzanne se rembrunit, tandis qu'une ombre passait dans ses yeux clairs.

— Je crois cependant, dit-elle, que quelqu'un est entré cette nuit dans ma chambre à moi.

J'ai entendu la porte s'ouvrir dans mon sommeil ; puis on est venu autour du berceau.

— Et c'était Georges?

Elle rougit violemment en songeant à celui qu'elle avait cru voir et répondit :

— J'ai à peine ouvert les yeux, car je dormais profondément, et je n'ai distingué personne. Mais qui voulez-vous que ce soit?... ce ne peut être que monsieur.

— Georges n'aura pas pu rester si près d'Adèle avec la tentation de la veiller et l'impossibilité de le faire.

Il sera allé dans son cabinet. Je vais voir.

Il allait atteindre la porte.

Subitement, il se retourna :

— Surtout, dit-il, n'inquiète pas ma sœur, et ne lui dis pas que son mari n'a pas couché ici cette nuit.

— N'ayez pas peur, monsieur Pierre

M. de Sauves s'en alla définitivement.

Il était un peu pâle, avec une grande ride au milieu du front.

En effet, quelques jours auparavant, Jeanne Descours, dans un moment de suprême misère, s'était présentée à l'usine et avait demandé Georges.

Celui-ci avait catégoriquement refusé de la recevoir.

Mais Jeanne, si facilement, ne se tenait pas pour battue.

Elle était revenue, elle avait écrit.

Voyant ses lettres sans réponse, elle était revenue encore.

Un soir, il y avait deux jours de cela, Pierre l'avait rencontrée à la porte de l'usine, guettant M. Chaniers.

L'idée qu'Adèle pouvait la voir, et être malheureuse de cette histoire qu'elle ignorait, engagea M. de Sauves à accoster la pécheresse.

— Pourquoi vous obstinez-vous à être reçue par mon beau-frère? lui dit-il très doucement, afin de ne pas l'irriter davantage. Il ne doit pas, il ne peut pas faire droit à votre demande, vous le savez bien.

Elle hocha son visage admirablement joli, avec ses yeux verts sous ses sourcils noirs, et répondit avec une colère qui montait :

— Vous en parlez à votre aise, vous, mon cher Pierre. J'ai besoin de voir Georges, et serai-ce dans quinze ans, je le verrai.

— Ne puis-je le remplacer!

Pierre était un homme fort séduisant, avec son visage grave au brun regard droit et pur.

Troubler un Socrate de ce genre ne déplaisait pas à Jeanne, qui savait quel ennemi elle avait toujours eu en M. de Sauves, et qui trouvait une double saveur à conquérir un homme de cette trempe et de cette tournure, qui lui avait fait du mal.

— Peut-être, dit-elle, en coulant vers lui le regard le plus perfide de ses prunelles phosphorescentes.

— Alors, sortons d'ici; accompagnez-moi un bout de chemin. Nous causerons en marchant.

— Soit.

Elle lui obéit. Et tout en descendant la rue de Belleville, Jeanne expliqua à M. de Sauves que la vie incertaine qu'elle avait toujours menée l'ennuyait.

On lui proposait un établissement avantageux à Rio-Janeiro, un magasin de confections à monter; elle accepterait si elle avait de l'argent.

— Mais c'est sûr, vous savez, ajouta-t-elle avec son bel aplomb de Parisienne qui ne doute de rien, il n'y a qu'une seule maison de ce genre à Rio, encore est-elle moitié anglaise, moitié allemande. Si une Française s'y installait, avec les modèles de Paris, on ferait de l'or. Des millions et des millions arriveraient en peu de temps.

— Et c'est cette somme que vous venez demander à M. Chaniers? interrogea Pierre.

— Oui, et après cela il n'entendra jamais plus parler de moi.

— Combien vous faut-il?

— Cent mille francs.

Pierre s'arrêta stupéfait.

— Vous êtes folle, dit-il.

— Pourquoi?

— D'où voulez-vous que Georges tire une si grosse somme, une fortune?...

— Georges est devenu riche, il a hérité.

— Est-ce que son héritage n'a pas servi à monter l'usine?

— Oui, mais elle réussit, l'usine. On dit partout que vous gagnez tout ce que vous voulez.

Pierre haussa les épaules.

— Des contes... dit-il. Plus tard, oui, peut-être. Mais actuellement nous commençons et nous avons besoin de toutes nos ressources.

— Alors, qu'est-ce qu'il pourra me donner? car il m'en faut de l'argent... oui, il m'en faut.

Pierre fut révolté de cette demande faite sur le ton de l'exigence légitime.

— Vous savez, dit-il, Georges ne vous doit rien, et, si vous le prenez sur ce ton, je lui conseillerai de vous refuser, même un sou.

Le regard de M. de Sauves était devenu très clair, très décidé, un de ces regards d'homme fort et énergique, duquel une femme telle que Jeanne n'a jamais raison.

Elle fut blessée ainsi qu'une louve sur laquelle tire un chasseur adroit, et furieuse, hors d'elle-même, convaincue que non-seulement elle ne réussirait pas, mais qu'elle ne l'entamerait même pas, elle s'éloigna en proie à une colère folle, en murmurant :

— Nous verrons si la peur du potin, ou autre chose... ne me fera pas écouter de Georges.

Elle avait parlé en femme si sûre du succès que Pierre sentit sa gorge se serrer, en proie à une vague appréhension.

Après tout, Georges était faible de caractère ; résisterait-il aux assauts de Jeanne?...

Mais alors, que deviendrait le bonheur d'Adèle?...

Il avait été atrocement obsédé par ces pensées depuis les menaces de Jeanne, d'autant plus que Georges ne lui avait pas soufflé un mot de cette dernière histoire, et il avait trouvé ce silence inquiétant.

Il en était plus préoccupé que jamais, pendant qu'il traversait la cour qui séparait l'hôtel de l'usine, pour aller voir si son beau-frère n'était pas dans leur commun cabinet de travail, où il pouvait, après tout, s'être endormi de fatigue.

VIII

Le mystère

Ouverte était la porte de l'usine, ouverte était également celle du cabinet.

Les rideaux étaient baissés.

Pierre d'un mouvement brusque les tira.

La pièce était vide

Seule, une chaise était renversée, et un revolver se voyait sur le coin d'un meuble.

Mais la chaise pouvait avoir été bousculée par Georges lui-même, dans la précipitation d'un départ.

Quant au pistolet, on ne s'en était point servi, les six balles étaient intactes, autour du canon mobile.

Une idée vint à M. de Sauves.

Il s'approcha du secrétaire dont Georges et lui avaient chacun une clef

Le meuble était refermé. Pierre l'examina, il ne portait aucune trace d'effraction.

Plus tranquille, il l'ouvrit.

Mais il eut beau chercher : les trente-huit mille francs déposés par Chaniers pour l'échéance du lendemain n'y étaient plus.

Evidemment, Georges seul les avait pris.

Il revint vers le petit hôtel, le visage bouleversé par l'idée que Georges, le mari de sa sœur, avait succombé à cette tentation-là.

Le docteur Garniers attendait Pierre dans le petit salon du bas.

— Mon Dieu! monsieur de Sauves!... s'exclama-t-il dès qu'il vit l'ingénieur, comme vous êtes pâle. Qu'avez-vous donc?

Pierre parut horriblement embarrassé.

— Rien, dit-il. Je suis fatigué.

Le médecin, qui était un homme du monde, comprit que sa question était indiscrète, il n'insista pas

— Savez-vous où est M. Chaniers? demanda-t-il au bout de quelques secondes, je voudrais lui parler avant de m'en aller.

— Mon beau-frère est sorti, docteur.

L'autre eut un haut-le-corps.

— Sorti! à cette heure-ci! fit-il. Et sans avoir pris des nouvelles de sa femme?... C'est fort extraordinaire!...

Pierre ne répondit pas, tandis que sur son visage s'accentuait une gêne de plus en plus évidente.

— Enfin, continua M. Garniers, cette absence ne me regarde pas. Je voulais lui dire de ne pas fatiguer madame Chaniers et d'entrer chez elle le moins possible.

— Je me charge de la commission, docteur. Quand reviendrez-vous?

— Ce soir à la nuit, à moins de complications, auquel cas je vous serais reconnaissant de m'envoyer chercher.

Mais, fit-il, très sûr de lui, il n'y en aura pas de complications, surtout si vous suivez mes recommandations.

— N'ayez pas peur, vous serez obéi.

Tandis que le docteur Garniers s'éloignait, frappé malgré lui du bouleversement de M. de Sauves, la garde, madame Nouvailles, appela Pierre.

Celui-ci monta.

— Qu'est-ce que c'est? l'interrogea-t-il dès le seuil du palier.

— Madame s'inquiète de n'avoir pas encore vu monsieur, et elle le demande.

— Ah! fit M. de Sauves, étreint d'une angoisse sans nom.

— Que faut-il lui répondre? insista la vieille dont les yeux perçants dévisageaient Pierre.

— Mais la vérité, fit l'autre subitement décidé en s'apercevant du regard inquisiteur et malveillant de madame Nouvailles.

Vous direz à ma sœur que M. Chaniers est sorti pour une commande importante qui ne souffrait aucun retard. moi-même je vais en faire autant.

— Bien, monsieur, répondit la garde toujours méfiante.

M. de Sauves, en effet, prit son chapeau et se dirigea vers la rue Mosnier qu'habitait Jeanne Descours.

Quand il arriva au domicile de la pécheresse, celle-ci n'était point chez elle et n'y avait point couché.

Il attendit Jeanne.

Vers onze heures seulement elle arriva.

Elle rayonnait.

En voyant Pierre ses fins sourcils se froncèrent, et ses yeux verts devinrent méchants.

— Vous ici, dit-elle Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite?...

Jeanne n'était point une violente, au contraire.

Souple et rusée, c'était une féline qui ne s'emportait que rarement et savait se contenir.

M. de Sauves l'avait combattue toute sa vie; il avait été son ennemi déclaré dans sa liaison avec Georges Chaniers.

Toujours Jeanne avait rêvé rendre à l'ingénieur, d'une façon ou de l'autre, le mal qu'elle prétendait avoir reçu de lui.

— Jeanne, murmura Pierre ému et bouleversé en pensant à sa sœur, c'est mal ce que vous avez fait!...

« La Tigresse » flaira un mystère, et trop forte pour avouer qu'elle n'en connaissait pas le premier mot, elle se contenta de hausser les épaules et murmura du bout de ses lèvres roses :

— Ah bah! mon cher, on se défend comme l'on